



33570

PROCÈS-VERBAL DU 21 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un septembre, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CIBARD dûment convoqué s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AMOREAU Pascal, Maire.

Présents : Mmes FOREST Nathalie, PETIT Josiane et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, GARACH Henri.

Excusés : Mrs. BLONDET Nicolas (pouvoir à Mr DUGRAND Patrick) et PIMBERT Éric.

Absente : Mme AUTHIER Brigitte

Secrétaire de séance : Mme PETIT Josiane

Ouverture de la séance : 18h30

Confirmation de l'approbation du précédent Procès-Verbal (envoyé par mail) :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le précédent procès-verbal.

Présentation des documents signés par Monsieur le Maire :

Date	Destinataire(s) du courrier	Objet du courrier
04/09/2023	Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de l'Est du Libournais	Certificat de conformité loyer communal
04/09/2023	Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de l'Est du Libournais	Certificat de conformité SARL Dominique THIENPONT.
13/09/2023	CNP assurances	Contrat CNRACL
13/09/2023	CNP assurances	Contrat IRCANTEC
15/09/2023	Crédit Agricole Aquitaine	Demande de déblocage de fond

Extrait délibération n°24-2023 – Validation du devis TMH pour travaux de restauration de la façade ouest de l'église :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis de l'entreprise TMH pour des travaux supplémentaires sur l'église. Il s'agit de travaux de restauration de la façade ouest de l'église (façade porte d'entrée). Il y a lieu de se prononcer sur ce devis d'un montant de 6 637,50 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- Valide le devis de l'entreprise TMH d'un montant de 6 637,50 € HT pour les travaux de restauration de l'église supplémentaire,
- Mandate Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Questions diverses :

Journée « nettoyons nos villages » :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la journée « nettoyons nos villages » s'est bien déroulée et remercie les administrés qui ont participé à ce projet et regrette le manque de participants.

Proposition du nouveau nom du collège de Lussac :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Collège de Lussac dans le cadre de la recherche d'un nom pour le nouveau collège souhaite solliciter toutes les communes concernées.

Lors d'une première consultation auprès des élèves et leur famille et des personnels, le collège avait établi une liste de 7 noms, le Conseil Départemental en a retenu 4 sur les 7 présentés.

Les 4 noms retenus sont :

- Louis PAPY
- Anna HAMILTON
- Lucie AUBRAC
- Maria CASARES

Les élus présents ou représentés ont voté pour :

- 5 voix Lucie AUBRAC
- 1 voix Louis PAPY
- 1 voix Maria CASARES

Clôture de la séance : 19h30

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

